

## Journée récréative du personnel



Reportée l'année dernière pour cause de pandémie, cette fois notre « journée récréative » a pu s'organiser à peu près « normalement ». Après l'Escaut et la Meuse, ce fut le Canal du Centre historique, le Canal de Charleroi et l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu.

Dès notre arrivée à ses pieds, ce fut « Waouh ! ». Véritablement époustoufflant ! Quelle machine !! Effectivement, à la contempler et la voir fonctionner, on ne pouvait déjà qu'être d'accord sur le fait qu'elle constitue « une des plus belles prouesses technologiques du Génie civil belge moderne ». Mais pas le temps de s'y attarder encore. Le bateau prome-



nade nous attendait pour nous amener à la découverte des 4 ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre, question de bien faire la différence ! Ce fut une remarquable découverte de ce paysage industriel du siècle dernier !

Après quoi, retour en petit train à l'ascenseur de Strépy pour notre lunch du midi au 8<sup>ème</sup> étage. Sustentés, nous y avons alors suivi un parcours « exposition », visionné un petit film historique, jeté un œil sur les impressionnantes salles des turbines, pour finir par nous attarder dehors sur l'ascension d'un bateau. Quelle chance ! Et quelle belle journée ! Merci à l'organisatrice et aux organisateurs.



Lettre info N° 50

Trimestriel :  
Sep. / Oct. / Nov.

# Ensemble pas à pas !

Bureau de dépôt BB Carrière 1081 Koekelberg N° d'agrément: P918518

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE



CPA/4604

## LES AMIS D'ACCOMPAGNER asbl - vzw

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

### Editorial

Dans le bandeau de la *Lettre Info* 49, nous avez pu lire CPA/4604. Nous faisons ainsi un grand pas vers notre reconnaissance définitive en tant



que Centre d'Aide aux Personnes en étant reconnu comme « Centre de Premier Accueil » (CPA). C'est le fruit de 20 années d'existence, de fidélité à servir ceux et celles qui s'adressent à nous.

Cette nouvelle notoriété ne doit pas nous faire croire que nous sommes « arrivés », que du contraire. En vue de venir en aide à encore plus de personnes, la qualité de notre travail est reconvenue. Mais, nous ne recevons pas un chèque en blanc. Comme il se doit, contrôles, évaluations et remises en question seront de la partie.

Cet aboutissement, qui sécurisera - en partie - notre fonctionnement, est le fruit de bien des générosités. À commencer, tout au long de ces années, par celle de nos bénévoles et celle de notre personnel salarié, sans lesquels rien n'eût été possible. Et, sans la générosité de nos donateurs, aucun bienfait n'aurait pu être accompli.

La reconnaissance officielle définitive, et non provisoire comme actuellement, est attendue pour le mois d'avril 2022. D'ici là, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir répondre à tous les critères d'un Centre d'Aide aux Personnes. Je ne puis que vous remercier pour votre fidélité à soutenir notre projet.

Frère Guy

### A l'écoute depuis vingt ans !

Une précision pour saisir mon propos : écouter veut dire comprendre, réfléchir, et agir.

À l'origine d'Accompagner, en l'an 2000, il y eut une rumeur venant de Jérusalem : un appel à projets en faveur des plus démunis. A partir de notre expérience en faveur des sans domicile fixe de Bruxelles centre, un jeune m'interpella et me dit : « tu dois présenter notre projet d'accompagnement de terrain ». J'ai écouté, et notre projet a été sélectionné.

Comme aucun accompagnement n'est possible sans une écoute préalable, l'accueil social par des professionnels et des bénévoles compétents est indispensable. On me l'a dit à plus d'une reprise et sur tous les tons. Mais, cela a un coût. Dès lors, un nouveau chantier s'est ouvert : celui de la recherche de fonds avec la création d'une a.s.b.l. « Les Amis d'Accompagner » et la sollicitation ininterrompue de bienfaiteurs et d'instances susceptibles de subsidier notre action.

En 2006, mon ancien chef d'unité scout qui m'avait jadis recruté comme aumônier, m'a présenté ses services. J'ai dit oui et lui ai demandé de faire parmi nous ce qu'il faisait avant sa prépension. Chargé de l'organisation, sa mission ne se déroula pas aisément. Les critiques furent nombreuses : « pourquoi être organisés comme une multinationale alors que nous sommes une toute petite a.s.b.l. ? » Malgré les bourrasques, j'ai maintenu le cap. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits.

La réalité des choses, le temps qui coule, imposent aussi leurs lois. Que de fois, à l'aube d'une nouvelle année, n'avons-nous pas souhaité une année calme ! De nombreux bouleversements sont attendus pour 2022. Ceux que nous connaissons déjà et ceux qui émergeront. Mais, si nous savons écouter ensemble en profondeur, nous trouverons les moyens d'action les plus appropriés.

Lorsque l'épouse d'un bénévole vint visiter nos locaux, sa réaction « ce

n'est pas beau ici », me retourna le cœur. Car, j'avais déjà entendu cette remarque dans la bouche des garçons de piste du cirque Jean Richard qui avaient été invités à un magnifique repas de Noël, mais dans un local aux murs défraîchis. Je m'étais dit que je ne voulais plus entendre une telle phrase là où j'accueillerais des personnes. Nouvelle action : rénovation des locaux, et cela à deux reprises en 20 ans.

Comme responsable, il y a aussi des écoutes aux conséquences douloureuses. Lorsqu'on me rapporte des propos ou des comportements incompatibles avec le travail ou l'esprit du travail à Accompagner, il m'est toujours pénible de devoir nous séparer d'un salarié ou d'un volontaire.

Un jour, le responsable des bénévoles vint me voir pour me dire qu'Hussein n'étant pas en ordre de mutuelle et de papiers ne pouvait pas rester bénévole. Il s'en alla tout triste. Mais, un jour, il revint rayonnant, ses papiers à la main, en s'écriant : « Je peux être bénévole !! ». Ce jour-là, fut un jour de fête.

La réalité des choses, le temps qui coule, imposent aussi leurs lois. Que de fois, à l'aube d'une nouvelle année, n'avons-nous pas souhaité une année calme ! De nombreux bouleversements sont attendus pour 2022. Ceux que nous connaissons déjà et ceux qui émergeront. Mais, si nous savons écouter ensemble en profondeur, nous trouverons les moyens d'action les plus appropriés.

Frère Guy

#### Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

**Les amis d'Accompagner N.N.**  
0879.434.959

**Accueil et correspondance**  
Rue Emile Sergijsels, 23  
1081 Bruxelles  
T: 02.580.20.30  
bruxelles@accompagner.be

**Accompagnement ambulatoire :**  
02.580.20.33

**Site internet**  
www.accompagner.be

#### Siège social

Rue des Braves 21  
1081 Bruxelles  
Coordonnées bancaires  
IBAN BE25 1142 6095 4582  
BIC CTBKBEBX

#### Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter arnaud.de.temmer@accompagner.be

**Editeur responsable :** Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

#### Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE23 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2022.

  
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

  
MATHILDE BIETTE

  
donorinfo  
Je donne en confiance .be

  
Francophones  
Bruxelles

## Choukrane. (شكرا)

Mohamed, ce sont dix années de dévouement au service de nos usagers. Un frère tellement empathique que toutes les associations aimeraient en avoir des comme lui.

A l'occasion d'un accompagnement de terrain, la personne aidée devenait très agressive. Mohamed, avec son regard paisible et bienveillant, lui dit : « Tu veux frapper ton grand-père ? » En disant cela, il introduisait ce sans domicile fixe dans sa famille, dans son cœur. L'usager en pleura et se laissa conduire.

Un jour, avec lui, je suis allé aider une personne à nettoyer son logis. À la vue du travail à faire, j'avais le moral dans les chaussettes. Mohamed au contraire, a saisi à bras le corps les crasses et autres déchets - souris comprises - et s'est mis à assainir la place. Il se fixait sur le résultat à obtenir et non sur le chemin à parcourir. Fameuse leçon. Tu as notre gratitude cher Frère.



## Merci Isabelle



Je n'entendrai plus son rire. Je ne verrai plus son sourire. Accompagner perd une perle. Travailleuse anonyme mais ô combien compétente, Isabelle nous manque et son remplacement est ardu. Parfois, on croit pouvoir gagner grâce aux troupes de choc de première ligne. Elles peuvent donner l'avantage. Mais, si elles ne sont pas alimentées, il ne sera que passager. La logistique doit suivre, sinon gare. Et Isabelle l'a assurée !

À l'abri des regards, mais fidèlement au poste, elle nous a permis de gagner l'estime des administrations, des réviseurs d'entreprise, des organismes à qui nous devons remettre notre situation comptable. De là-haut, elle intercède pour nous. C'est une fameuse plus-value. Merci Isabelle.

## Le parrainage - une opportunité en période de covid

La crise sanitaire n'a pas eu que du mauvais. En effet, cela nous a permis de nous remettre en question, de nous adapter et d'innover. À l'association, nous avons été amenés à devoir arrêter nos activités (plus ou moins longtemps pour certaines). Mais alors, que proposer comme activité à nos volontaires ? Telle était la question.

À Accompagner, nous avons souhaité élargir les activités proposées en mettant en place de nouveaux projets basés principalement sur nos besoins internes et sur des suggestions d'amélioration soulevées par nos bénévoles lors de rapports d'étonnement, de formations ou d'autres moments d'échange.

C'est ainsi, qu'est né le projet nommé « Parrainage » et qu'en arriveront peut-être d'autres par la suite. Si l'on regarde bien, quelque temps en arrière, le parrainage, existait déjà à Accompagner, mais, et il faut l'avouer, n'était pas toujours proposé et pas toujours organisé de la meilleure façon qu'il soit.

Avec ce nouveau projet, nous avons tenu à rendre le parrainage plus adapté, formel et complet. Pour ce faire, il existe à présent un profil de fonction Parrain/Marraine détaillant le rôle et les responsabilités de ce dernier. Comment résumer son rôle ? Et bien voici une courte définition : **Le Parrain/la Marraine** s'engage dans la durée à offrir un soutien et un partage d'expérience envers un.e autre volontaire, nommé.e « filleul.e », en vue de le/la préparer, le/la rassurer et l'intégrer.

Comme vous l'aurez certainement compris, les responsabilités du Parrain/de la Marraine s'articulent autour de trois axes principaux :

**Préparer :** à la première mission d'accompagnement, à faire son retour de mission, aux imprévus lors d'une mission, à l'échec d'une mission, informer sur des domaines que le/la filleul.e ne connaît pas, rappeler quelques éléments importants avant (lire et comprendre son ordre de mission, préparer son trajet), pendant (rappeler l'objectif d'autonomisation, le secret professionnel, la devise de l'association, le respect de ses propres limites et celles de l'autre, l'importance de la neutralité et bien d'autres choses), et après un accompagnement, faire un feedback de l'entretien avec le bénéficiaire, rentrer son retour de mission.

**Rassurer :** être à l'écoute et disponible pour son/sa filleul.e, être un soutien lors de d'une mission difficile, aider à relativiser, proposer des pistes d'amélioration pour de prochaines missions, ...

**Intégrer :** être un soutien pour une meilleure intégration, prendre des nouvelles, encourager et participer ensemble à des événements organisés par l'association, ...

De ce fait et en vue d'accomplir ses trois principales missions, le parrain/la marraine sera amené à avoir des **contacts réguliers** (par téléphone, par mail ou en face à face) avec son/sa filleul.e. Nous avons aussi souhaité rendre le **parrainage obligatoire** pour tout nouveau volontaire entrant à l'association. Nous sommes convaincus que cela aura un impact positif sur l'esprit d'équipe et la convivialité ; des valeurs chères à notre projet.

De plus, pour que le parrainage puisse être pertinent, nous avons choisi de l'inscrire dans **la durée** et de proposer **des moments de rencontre en vue de faire le point**. De manière générale, il durera entre 3 et 9 mois selon les besoins et les possibilités des deux protagonistes. Il est demandé aux parrain/marraine et filleul.e d'organiser au minimum une première rencontre au début du parrainage pour établir un premier contact et une seconde après 3 semaines afin de faire un premier bilan. Durant ses 3 premières semaines, le binôme devra aussi réaliser au minimum deux missions ensemble afin de mettre en pratique ce qu'ils auront échangé. Enfin, après 3 mois, les référents du projet « Parrainage » prendront directement contact avec le binôme afin de faire un dernier point et éventuellement prolonger le parrainage pour 6 mois supplémentaires, si le besoin s'en fait ressentir.

**Les référents du projet, qui sont-ils ?** Étant donné que l'asbl Les Amis d'Accompagner est une association de bénévoles soutenues par des professionnels, nous avons proposé à deux volontaires de prendre en main ce nouveau projet. Il est également envisagé d'organiser des rencontres informelles entre parrains et marraines pour échanger autour du rôle et des pratiques.

Mathilde Biette - Coordinatrice du Volontariat et des Relations

## La surprise du chef !



La surprise du Chef ! En nous annonçant son mariage avec Éléonore, Arnaud, notre Directeur du Centre, en a surpris plus d'un !

Certes, ce beau couple, heureux parents d'une petite Line et d'une grande Eva, est avide de projets. Mais celui-là, personne ne l'avait vu venir ! Et c'est le 10 septembre dernier qu'ils se sont donc engagés pour la vie, avec l'éclat et le brin de folie dont ils savent s'entourer.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et d'ardeur sur ce chemin de vie qu'ils viennent d'emprunter. Ils le savent, les pierres en font partie, mais qu'ils se souviennent en temps opportun que les nuages passent, et que le ciel reste.

Bonne route !

## Une aide administrative aux Sans-Papiers

Sans doute avez-vous entendu parler dans la presse de la grève de la faim des sans-papiers du Béguinage. En réalité, il s'agissait d'un groupe réparti sur trois sites à Bruxelles : la VUB, l'ULB et le Béguinage.

Ce que peu de monde sait, c'est qu'à l'urgence humanitaire, s'est ajoutée une urgence administrative. De fait, l'accord obtenu avec l'office des étrangers (OE) aura poussé ce groupe vers une nouvelle difficulté. Pour résumer, l'OE n'a pas accordé de régularisation groupée, mais a accepté qu'une nouvelle demande de régularisation soit réalisée pour chaque personne ayant participé à la grève. Ces demandes seront ainsi revues au cas par cas, dans un délai plus bref que ce que l'OE réalise normalement. Pour la remise des dossiers (et uniquement ceux-là), une zone « neutre » a été ouverte.

L'annonce de la zone neutre a suscité un mouvement général des sans-papiers de partout en Belgique pour tenter d'accéder à cette espace... peine perdue, ils n'étaient pas dans les critères repris plus haut. Cela fut un nouveau stress pour les grévistes.

Ceci étant, comme chaque cas est revu individuellement, chacun souhaite que son dossier puisse être réalisé au mieux et dans les meilleurs délais. Une coordination a vu le jour pour aider à la constitution des dossiers administratifs avant que cela

ne passe dans les mains d'un avocat. Il s'agissait donc, en urgence, de trouver des assistants sociaux volontaires ainsi que des avocats volontaires pour réaliser ce travail, dans des conditions quelque peu spartiates. Ci-dessous, le témoignage de Jean-Bosco, l'un de nos travailleurs sociaux ayant participé à cette coordination :



Suite à l'appel de la Fédération des Services Sociaux (FdSS), mon collègue Taha et moi-même sommes portés volontaires pour participer à la constitution des dossiers administratifs des grévistes du Béguinage. Arrivés sur place, nous avons

soutenu des familles et des personnes isolées en situation de grande détresse, sans parler des conditions dans lesquelles ce travail a dû se faire.

En détresse ? On ne se l'imagine pas... La vie d'un « sans-papiers », cela se traduit par le non-accès à la majorité des services de notre société : pas d'adresse, pas de travail reconnu, pas de cotisation et donc pas de sécurité sociale, pas de mutuelle (certains ne savent pas qu'ils ont droit à l'aide médicale urgente), pas de compte en banque... La liste est longue. Être sans papier c'est aussi et surtout la peur, la peur de tout et de tout le monde, peur de la police et peur d'être expulsé.

Ces personnes sont bien souvent mal informées. Ainsi, entamer des démarches pour constituer leur dossier et trouver les documents nécessaires dans un délai court s'avère presque impossible pour une majorité d'entre eux, après 40 jours de grève, s'ils ne sont pas soutenus. Certains vivent cette situation depuis plus de 15 ans.

En définitive, malgré le peu de temps et de matériel que nous avions, nous avons rejoint le mouvement et fait ce que nous pouvions pour les soutenir. Le plus touchant est que, malgré la précarité dans laquelle ils se trouvent, ils nous sourient en nous disant « merci pour votre soutien ».

Jean-Bosco